



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie **Mandat renouvelé pour le président et le vice-président**

Saint-Étienne-des-Grès - 14 décembre 2018. Lors de la séance régulière de décembre, les membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) ont réélu monsieur Michel Angers à la présidence et monsieur Paul Labranche à la vice-présidence.



Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, représente la MRC de Mékinac au conseil d'administration de la Régie depuis 2005.

Représentant la Ville de Shawinigan au conseil d'administration de la Régie depuis l'automne 2009, monsieur Angers remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui accordent en renouvelant son mandat et salue le travail de son collègue monsieur Paul Labranche. Monsieur Labranche assure la vice-présidence de l'organisme depuis janvier 2018 : « Nous sommes très satisfaits du travail accompli au cours de la dernière année. Avec nos collègues du conseil d'administration, nous formons une équipe solide. »

Créé en 1991, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie est un organisme municipal regroupant les MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac ainsi que les villes de Shawinigan et de Trois-Rivières. La Régie, qui assure la gestion globale des matières résiduelles de la Mauricie, porte une vision : valoriser et transformer les ressources qui lui sont confiées, contribuant ainsi à préserver la qualité de vie des générations futures.

-30-

Source : Sylvie Gamache, conseillère en communications
Tél. : 819 692-7786 / courriel : sgamache@rgmm.com